

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0026498

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 478

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ECHCHERKI Oman

Date de naissance :

1945

Adresse :

même adresse

Tél. : 0522 91 15 81

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Meryem BERNY BRITEL
Ophthalmologiste
7ème Etage 5 Rue Ahmed Al Mouni
Angle Bd. Anfa - Casablanca
Tel : 05 22 94 86 10-Fax : 0522 94 86 08

Cachet du médecin :

26 AVR 2023

Date de consultation : / /
Nom et prénom du malade : OUCHANE Aicha Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION oculaire + Cataracte

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

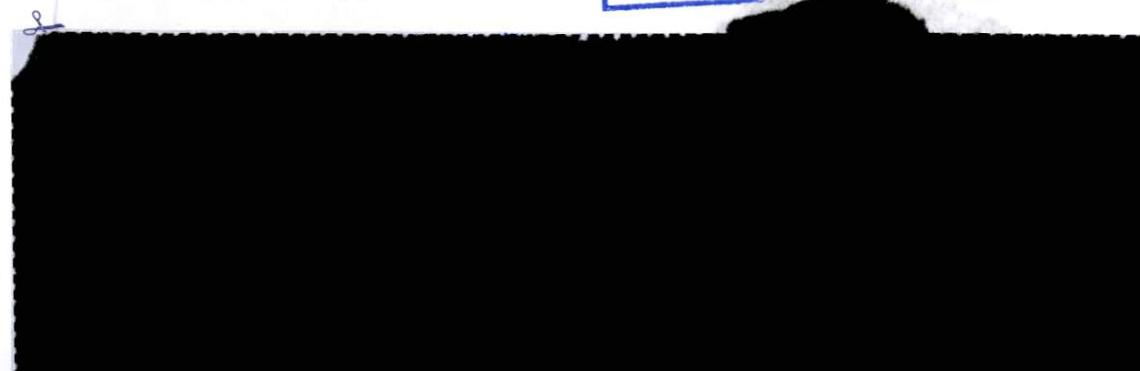
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/02/2023	US	05 Jours am. Anesthésique	250 Dirhams 250 Dhs Anesthésiste	 Dr. Slimani Hamza Anesthésiste-Réanimateur Casablanca 05/02/2023 05/02/2023 05/02/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	15 AVR 2023	Echographie d'oculométrie	500,00 € HT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE AL MASSIRA

5.Rue Ahmed al mokri .Angle Bd Anfa Racine
Tél : 0522948610
Fax :0522948608

F A C T U R E

N° : 144 E / 2023 du 04/05/2023

Nom patient	OUCHANE AICHA	Entrée	26/04/2023
	PAYANT	Sortie	26/04/2023

ECHOGRAPHIE OCULAIRE

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
ECHOGRAPHIE OCULAIRE	1,00		500,00	500,00
Total Clinique				500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS	Total	500,00
--------------------	-------	--------

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE
Al Massira
5 Rue Ahmed al mokri Bd d'Anfa - Casablanca

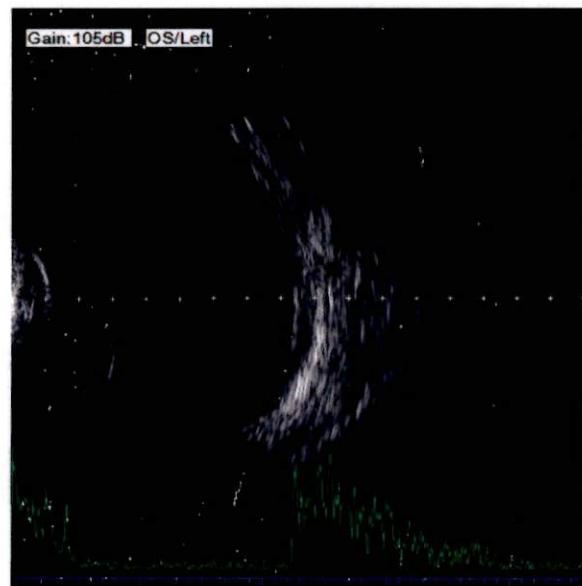
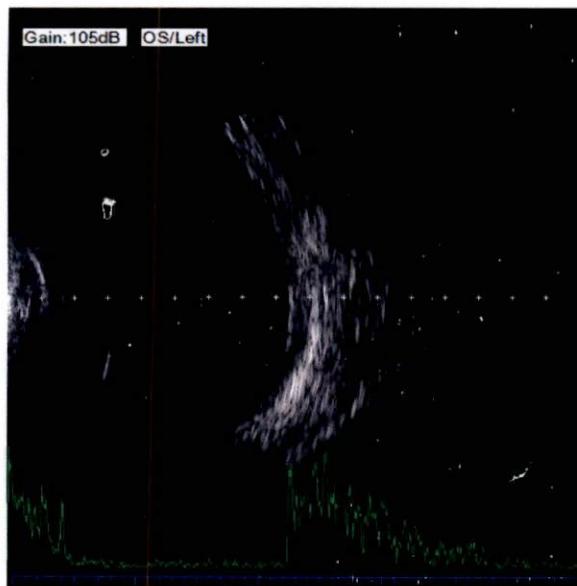
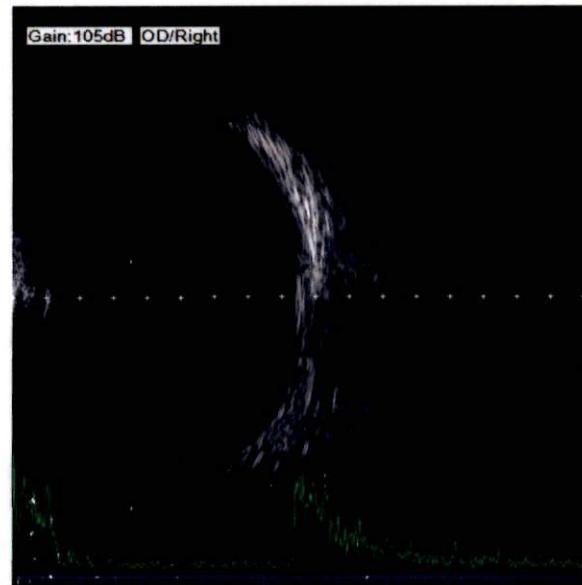
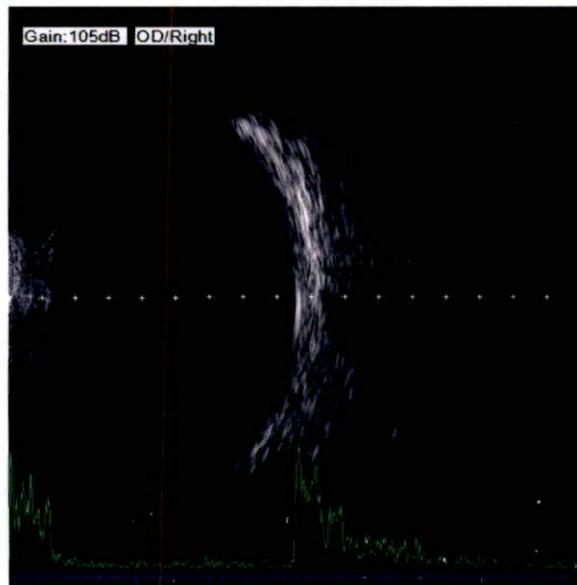
B Scan Report

ID: 20230426001 Name: OUCHANE AICHA

Sex: Female Age: 0

Case ID: Doctor: Dr.Berny

Date: 2023-04-26 09:56



Obs:

Il est à la gloire normal
Antérieur hyperéchogène
Réseau est plat

18 02 22 06 10 02 05 22 08 06
Angle BA. Ante - Cesablinea
Tume Etagé 5 Rue Ahmed Al Mokh
Dr Meryem BERNY BRTL
Ophthalmologie

Ind:

Operator:

IOL Calculation Report

ID: 20230426001 Name: OUCHANE AICHA

Sex: Female Age: 0

Case ID:

Doctor: Dr.Berny

Report Date: 2023-04-26 09:54

Formula:

SRK-II

AL: 22.49mm

AC: 2.14mm

K1: 44.25D

K2: 44.55D

DR: 0.00D

OD**Right**

A Const: 118.5		A Const: 115.0		A Const: 118.2		A Const: 118.2	
IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)
20.50	1.45	17.00	1.45	20.00	1.61	20.00	1.61
21.00	1.05	17.50	1.05	20.50	1.21	20.50	1.21
21.50	0.65	18.00	0.65	21.00	0.81	21.00	0.81
22.00	0.25	18.50	0.25	21.50	0.41	21.50	0.41
22.50	-0.15	19.00	-0.15	22.00	0.01	22.00	0.01
23.00	-0.55	19.50	-0.55	22.50	-0.39	22.50	-0.39
23.50	-0.95	20.00	-0.95	23.00	-0.79	23.00	-0.79
24.00	-1.35	20.50	-1.35	23.50	-1.19	23.50	-1.19
24.50	-1.75	21.00	-1.75	24.00	-1.59	24.00	-1.59

Formula:

SRK-II

AL: 22.54mm

AC: 2.35mm

K1: 43.60D

K2: 44.70D

DR: 0.00D

OS**Left**

A Const: 118.5		A Const: 115.0		A Const: 118.2		A Const: 118.2	
IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)	IOL(D)	DR(D)
20.50	1.53	17.00	1.53	20.00	1.69	20.00	1.69
21.00	1.13	17.50	1.13	20.50	1.29	20.50	1.29
21.50	0.73	18.00	0.73	21.00	0.89	21.00	0.89
22.00	0.33	18.50	0.33	21.50	0.49	21.50	0.49
22.50	-0.07	19.00	-0.07	22.00	0.09	22.00	0.09
23.00	-0.47	19.50	-0.47	22.50	-0.31	22.50	-0.31
23.50	-0.87	20.00	-0.87	23.00	-0.71	23.00	-0.71
24.00	-1.27	20.50	-1.27	23.50	-1.11	23.50	-1.11
24.50	-1.67	21.00	-1.67	24.00	-1.51	24.00	-1.51

Operator:

préc de C.I AL A12

S'Bois

Dr. Slimani Hamza
Anesthésiste-Réanimateur

DOSSIER D'ANESTHESIE

Mme ACHANE

Nom et prénom du patient : Achane

Médecin anesthésiste : Dr. Slima

Date de naissance : 1952

Date de la consultation : 26/04/17

ATCD médicaux/allergique :

HTA

Intervention : Col.O.C

ATCD chirurgicaux :

Cesare 3.
V.B

Grossesse en cours :

Oui

Non

DDR : M.P.

Traitements en cours :

??

Examen cardiorespiratoire :

TA : 151/7

pouls :

ECG :

Auscultation :

Bruxismes et ronflement

Etat général :

Bon état général

Poids :

Tabac :

Alcool :

Etat dentaire : Protthèse HT

Examen anesthésique :

ASA : II

Mallampati : IV

Cou et rachis cervical :

Spine

Ouverture de bouche : 33,5

Distance thyromentonnier :

36,5

Abord des voies aériennes prévu :

Facile

Difficile

Intubation antérieure :

Oui

Non

Dr. Slimani Hamza
Anesthésiste-Réanimateur